

**POUR L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL PUBLIC**

**SNUEP  
F.S.U**

Syndicat  
National  
Unitaire de  
l'Enseignement  
Professionnel

**Bulletin Académique N°18**

**16 janvier 2011**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

**26, rue Paul Mamert  
33800 Bordeaux / 0556689891**

[snuepaquitaine@gmail.com](mailto:snuepaquitaine@gmail.com)

## **SE RESIGNER : JAMAIS !**

Les Collègues du LP de l'Alba à Bergerac et ceux du LP Paul Bert à Bayonne n'ont toujours pas abdicqué par rapport à leur carte des formations. La partie est rude **car le Rectorat bloque toujours** (eh! oui, il faut supprimer des postes coûte que coûte) mais voilà plus d'un mois qu'ils ne renoncent pas : « brasero » devant l'établissement pendant **tout** le week-end dernier pour ceux de l'Alba, occupation du bureau du Proviseur quelques heures en fin de semaine dernière pour ceux de Paul Bert. Sans parler des manifestations à répétition, de la sensibilisation des élus et des pétitions qui rencontrent une énorme adhésion. Vous trouverez un florilège de ces actions sur notre site académique SNUEP-FSU.

Cette semaine, ce sera au tour des Collègues du LP Pau Baradat de rentrer dans l'action pour s'opposer à la suppression de 7 postes dans leur établissement. Ils sont bien placés pour constater les dégâts engendrés par l'attribution de la DGH après la généralisation du Bac Pro 3 ans puisque le 64 a été le département pilote pour tester les réactions des collègues avec l'octroi de cette DGH par l'IA (celle-ci ne devrait arriver que cette semaine dans les autres départements).

Le SNUEP-FSU suit de très près toutes ces actions. Elles nous réconfortent dans un monde de l'éducation où la résignation l'emporte parfois sur l'action. Mais l'arrivée de la DGH ouvre souvent les yeux et le pire, c'est que l'on constate que certains chefs d'établissement seraient bien contents que les collègues fassent ce mauvais boulot à leur place en leur demandant de faire...leurs propositions, d'autant plus que le travail d'anticipation n'a pas été fait par l'Education nationale !!! Avec les grilles actuelles, tout est possible et en particulier « l'étripage » entre les collègues de différentes disciplines. Il faut bien vous garder d'entrer dans ce « petit jeu » car il est suicidaire. Que les chefs, qui perçoivent des primes pour cela, assument et après la Commission permanente et le Conseil d'administration seront là pour contrôler et revendiquer ! Ils peuvent avoir le beurre et l'argent du beurre ! Car n'oublions pas que le principal syndicat des Proviseurs a aussi signé la « rénovation de la voie professionnelle »

Tout cela est néanmoins dramatique. Comme quasiment tout dans ce pays, l'enseignement professionnel public est entraîné vers le gouffre. Combien de jeunes vont rester sur le carreau sans poursuite d'études, combien de champs professionnels vont être dépecés, combien de collègues touchés par une mesure de carte scolaire vont se retrouver TZR pour être rattachés dans le même établissement ??? Décidément, on le disait il y a peu, on marche sur la tête pour satisfaire une idéologie libérale dont on constate pourtant les résultats désastreux aujourd'hui ! Cela n'a pas été faute de le dénoncer ici même !

**Se résigner, jamais et c'est pourquoi il nous faut tirer un grand coup de chapeau à tous ces collègues qui continuent d'agir pour sauver leurs sections et leurs établissements.**

**PS : le Recteur a signé la Carte des Formations le 4 janvier. Mais il peut toujours prendre un arrêté complémentaire. Le Comité Technique Académique sur les moyens se réunira le 23 janvier.**

## INFOS SNUEP

\* **GT Barème inter:** il se réunira au Rectorat jeudi matin. Les collègues concernés peuvent encore consulter leur barème sur I-PROF. Le SNUEP, qui y participera, informera rapidement tous ses adhérents.

\* **Reconversion :** la circulaire relative aux procédures de reconversion et de qualification professionnelles à l'attention des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du 2nd degré titulaires a été publiée. Elle est à affichage obligatoire. Vous la trouverez aussi sur notre site académique dans la partie « circulaires ». Elle comporte le calendrier et les annexes indispensables pour postuler. Date limite de retour au Rectorat : **17 février 2012.**

\* **Listes d'aptitude :** les circulaires sur l'accès au corps des certifiés et des agrégés sont parues. Date limite d'inscription : le 31 janvier pour l'accès aux deux corps. Elles sont aussi à affichage obligatoire.

\* **Souvenirs, souvenirs :** « Nicolas Sarkozy a convoqué de façon spectaculaire François Fillon et deux autres ministres pour une réunion sur les finances du pays. La veille, l'agence Moody's avait quasiment menacé de menacer la note de la France si la réforme des retraites n'était pas adoptée. » Marianne du 18 août 2010...Nous aurait-on trompé à l'insu de notre plein gré...???

\* **Sans commentaires...**: Le Café pédagogique du 6 janvier 2012 (vœux du Président)

« **Le lycée professionnel serait aussi fortement réformé.** N Sarkozy a repris l'idée de faire en alternance la dernière année de CAP et de bac pro. "*S'il y a plus de chômage en France qu'en Allemagne c'est qu'il y a moins d'alternance*" a -t-il dit. Les lycées professionnels vont déjà perdre du fait de la réforme du bac pro 38 000 élèves en 2012. Le passage à l'alternance accélérerait leur déclin.

**La réforme du métier enseignant est l'autre point important.** "*Ce dont souffrent les enseignants c'est le décalage entre ce que la société demande et la réalité des élèves*", affirme le président. "*Ca va impliquer d'accepter de nouvelles manières de travailler, d'être davantage présent dans les établissements en contrepartie d'avoir une rémunération augmentée*". "*Je tiens au projet de réforme de l'appréciation des enseignants car c'est un pas vers cette nouvelle conception des professeurs*" ajoute N Sarkozy. Il se déclare pour l'évaluation des enseignants par les chefs d'établissement "*à condition que les compétences disciplinaires soient évaluées par les inspecteurs*".

\* **SNES, SNUEP, SNEP :**

**Le MARDI 31 JANVIER, grève et manifestation nationale à Paris**

- pour le retrait du projet de décret Chatel sur l'évaluation,
- pour la défense de nos métiers et leur revalorisation salariale,
- contre les suppressions de postes !

